

Nouvelle manifestation le 2 avril à Bordères (Communiqué de l'ADRISE)

Alors que de plus en plus d'élus locaux observent désormais une prudente réserve vis-à-vis du projet de l'UTV 65, et que d'autres affichent ouvertement leur désaccord en rejoignant les positions de l'Adrise, celle-ci poursuit son combat pour s'opposer à la construction de cette usine de traitement des déchets. Ce sera encore l'occasion d'enfoncer le clou lors de la manifestation organisée samedi 2 avril : le rendez-vous est donné à 9h45 sur la place Jean Jaurès (face à la pharmacie) à Bordères-sur-l'Echez. Le cortège démarrera à 10h00 pour parcourir les rues de la cité afin de se faire entendre et alerter les habitants sur les nuisances de ce projet.

A ce jour il n'existe aucun exemple d'usine de tri Mécano Biologique du type de celle prévue à Bordères qui fonctionne dans des conditions acceptables pour les populations riveraines, l'environnement et les contribuables qui doivent en assurer le financement en pure perte, et nous mettons au défi le SMTD de nous dire le contraire. Son entêtement est donc incompréhensible...

Grâce à notre mobilisation, ce projet scélérat n'a pu encore voir le jour, et heureusement car la législation a évolué depuis juin 2015 en préconisant que ce type d'installation doit être évité. Aujourd'hui les exemples sont légion en France et dans le monde de villes qui s'engagent dans les solutions alternatives en adoptant une politique de zéro gaspillage zéro déchet. Et le Symat ne s'y est pas trompé en se lançant dans ce défi, faisant ainsi figure de leader pour tous les syndicats de collecte du département. Nous soutenons cette démarche qui correspond exactement à ce que nous préconisons depuis plusieurs années.

En attendant, nous ne devons rien lâcher pour contraindre le SMTD à substituer cette démarche à son projet de l'UTV 65 et nous invitons toute la population locale et départementale à soutenir notre action en nous rejoignant **SAMEDI 2 AVRIL**.

L'ADRISE.